

# RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

## CLASSES DE QUATRIEME

Chers Parents,

A l'heure du départ en vacances, nous vous adressons cette circulaire pour vous préciser dès aujourd'hui les rendez-vous de la rentrée.

**Merci de prendre le temps de LIRE attentivement et complètement ce courrier !**

### ❖ Distribution des manuels scolaires

**Mercredi 30 août de 7h30 à 17h00** distribution des livres de 4<sup>ème</sup>.

Nous vous rappelons que c'est le Collège qui fournit les livres de classe. Tous les livres seront restitués en fin d'année scolaire dans le meilleur état. Ces derniers sont équipés d'un code barre et attribués à chaque élève. Les collégiens en sont responsables et devront à la fin de l'année rendre les livres enregistrés à leur nom. Tout manuel dont l'étiquette du code barre a été arrachée sera facturé.

Seuls les cahiers de travaux pratiques seront portés sur la facture de fin septembre.

### ❖ Distribution des uniformes

Si c'est nécessaire, vous profiterez de la distribution des manuels scolaires pour récupérer votre uniforme.

Pour les parents des nouveaux élèves et pour ceux des anciens collégiens de Lacordaire qui n'ont pas d'uniforme ou qui veulent échanger pantalon et/ou chemise, merci de noter que la distribution des uniformes, pour les 4<sup>èmes</sup> aura lieu les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août, de 7h30 à 16h30. Soit vous-même, soit votre enfant, devrez venir retirer l'uniforme au sein de l'établissement.

## ❖ Journée de rentrée pour les élèves

**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

**De 9h30 à 12h10**

Après un accueil général, les élèves se rendront dans leur classe :

- les élèves prendront connaissance de leur emploi du temps avec leur professeur principal.
  
- Les élèves n'emportent ce jour-là qu'un cahier et un stylo pour recevoir les premières consignes et l'emploi du temps. Des photos numériques d'identité seront prises ce jour pour notre fichier informatique et vous seront proposées à l'achat. Les élèves seront libérés à 12h10.
  
- Votre enfant devra apporter de jour-là : un paquet de 200 copies doubles, blanches, à gros carreaux, format A4.
  
- les élèves recevront :
  - ✓ Leur carte de cantine (pour les nouveaux élèves)
  - ✓ Deux certificats de scolarité/ Merci d'en faire des photocopies. Il n'en sera plus donné en cours d'année.
  - ✓ Un carnet de correspondance
  - ✓ Le formulaire destiné à l'inscription aux études du soir. Les études du soir débuteront jeudi 7 septembre.
  - ✓ Leur code personnel d'Ecoledirecte et auront une formation, ce jour-là, sur l'utilisation de cet outil. Les élèves ne doivent pas utiliser le code EcoleDirecte de leurs parents.

Si votre enfant a ou doit avoir un P.A.I. ou un P.A.P., merci de le signaler le jour de la rentrée au Professeur Principal

## ❖ Début des cours

Les cours débuteront le mardi 5 septembre.

## ❖ La restauration

La restauration fonctionnera dès le mardi 5 septembre

## ❖ Bénédictio de rentrée

**JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023**

**8h15**

Bénédictio de rentrée pour l'ensemble des élèves, des personnels et des enseignants, dans la cour d'honneur. Les élèves devront être en uniforme (polo)

Les élèves porteront l'uniforme toute la journée. Même si l'emploi du temps d'une classe permet une rentrée à 9h10 le jeudi merci, exceptionnellement, de tous venir pour 8h15, au plus tard, le jeudi 7 septembre.

## ❖ QUELQUES DATES IMPORTANTES A RETENIR DES A PRESENT

- **Réunion d'information PARENTS 4<sup>ème</sup>** : Judi 7 septembre à 18h00 à la chapelle. Tout savoir sur la 4°. **PRESENCE INDISPENSABLE**, sans enfants. Ils pourront être accueillis en étude, sur demande.

### ➤ RENTREE DES FAMILLES

La **rentrée des familles** aura lieu le **samedi 9 septembre** : elle vous permettra de rencontrer les professeurs de la classe de votre enfant. La réunion commencera à 8h00, au gymnase. Il faut prévoir une fin vers 13h00.

Lors de cette réunion de « Rentrée des familles », des informations importantes vous seront données :

- les orientations et les objectifs de l'année pour l'établissement
- le calendrier de l'année
- les informations spécifiques aux classes de 4<sup>ème</sup> par les professeurs

Il est donc nécessaire qu'au moins l'un des parents soit présent à cette réunion ; nous vous remercions de faire le nécessaire pour vous rendre disponibles. **Cette réunion ne concerne que les parents**. Les élèves de 4<sup>ème</sup> n'auront donc pas cours ce matin-là.

## ❖ « L'épopée Lacordaire »

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**  
**L'EPOPEE DE L'ECOLE LACORDAIRE**

9h00-17h00

A la Sainte Baume

**RETENEZ CETTE DATE**

Des précisions vous seront données à la rentrée

## ❖ Association Sportive

**MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023**

Ce jour-là, à partir de 13h00, aura lieu la journée « Portes Ouvertes » de l'Association Sportive. Voici les activités qui seront présentées :

- 13h00 : volley-ball, escalade, natation, boxe française
- 13h30 : hand-ball.

## ❖ L'Assemblée Générale des Parents d'élèves :

L'APEL (Association des Parents d'élèves) vous demande de bien vouloir retenir la date du **samedi 30 septembre, de 8h45 à 10h30**, à la chapelle ; date à laquelle se tiendra son Assemblée Générale pour laquelle vous êtes attendus !

## ❖ L'uniforme :

Nous profitons de cette circulaire de rentrée pour vous rappeler que chaque élève doit être en uniforme lors des moments importants de la vie de l'établissement : dominicales, célébrations, pèlerinages, distribution des prix. Cet uniforme doit être impeccable (chemise repassée ou polo - nous précisons à chaque fois – pantalon noir d'uniforme, et non pas un autre... – Les chaussures doivent être entièrement noires ou entièrement blanches. Nous remercions les parents d'être vigilants sur le port de l'uniforme de leur enfant. Nous constatons de plus en plus l'usage d'autres pantalons que celui de l'uniforme. Nous vous demandons donc d'obliger vos enfants à porter le pantalon officiel (s'il ne lui va plus, il doit le changer)

## ❖ La tenue

Nous vous rappelons qu'une tenue décente et propice aux études est demandée à vos enfants. Nous ne sommes plus à la plage ni en vacances mais dans un établissement scolaire.

Les tenues trop décontractées telles que les maillots shorts, les shorts trop courts, les shorts de sport (en matière « sweat » ou autre), les jupes courtes (taille réglementaire au genoux), les tee-shirts avec bretelles ou type Marcel (les épaules doivent être couvertes), les tongs, les « claquettes » ou toutes autres chaussures non tenues au talon et les casquettes sont strictement interdits. Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous faisons confiance pour faire preuve de discernement et pour l'attention que vous porterez à la tenue vestimentaire de votre enfant au moment de son départ pour le collège.

Seuls les pantacourts et bermudas unis sont autorisés.

Nous vous rappelons aussi que les piercings, les tatouages et les coupes de cheveux « délirantes » types iroquoise ou rasée, dessins à la tondeuses ou colorées sont interdits.

## ❖ Travail de vacances

- ❶ D'une façon générale il faut : Suivre les conseils donnés par les professeurs, refaire les contrôles de l'année (les enfants en ont la correction pour chacun d'eux), revoir et posséder les cours.
- ❷ Au choix : Se procurer des cahiers de travaux (Passeports, Legendre) ou de révisions (bilan des connaissances au Collège).
- ❸ Pour le français : Privilégier la lecture et au fur et à mesure de la découverte du roman, envisager des pauses pour que l'enfant résume par écrit ou par oral le contenu des chapitres (une correction des fautes d'orthographe constitue un bon exercice de grammaire).

En conclusion : chaque famille choisira le travail idéal pour chaque enfant.

Nous tenons à remercier tous les parents de bonne volonté qui nous ont aidé dans l'accomplissement de notre projet éducatif (activités diverses, accompagnement scolaire, catéchèse, etc...) et qui ont donné de leur temps. Votre investissement nous est précieux !

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances, nous vous prions de croire, chers Parents et chers élèves, en notre sincère dévouement

**Pierre-Jean COLLOMB**  
Chef d'établissement

**David OHANESSIAN**  
Directeur-adjoint par intérim pour le collège

### **Nota Bene : Stationnement :**

*Pour les réunions de parents, rentrée des familles, fêtes de l'école, aucun stationnement ne sera possible au sein de l'école.*

*Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer, mais nous ne pourrons pas faire autrement.*

*De même, le matin, comme le soir, ou le samedi à midi, merci de ne pas stationner devant les entrées de propriété des voisins. Vos enfants peuvent faire l'effort de marcher un peu. En les attendant un peu plus loin dans le quartier, cela permettra de ne pas saturer ce dernier.*